

Le quartier Saint-Nicolas (troisième tranche)

Au cœur du centre du Mans, l'aménagement du quartier Saint-Nicolas remet en valeur le caractère piétonnier et commercial de ce secteur historique. La troisième tranche d'aménagement concerne les rues Marchande, Blondeau et des Jacobins et la place de la Sirène.

Page modifiée le vendredi 3 mars 2023 • Données Le Mans Métropole

Projet



© Le Mans Métropole

La troisième phase de travaux dans le quartier Saint-Nicolas, au Mans, consistait dans le réaménagement des espaces publics en cohérence avec le statut d'**aire piétonne** institué en 2008.

Cela passait par la création d'espaces conviviaux pour la déambulation et la pause. La praticabilité des revêtements de sols a été améliorée, l'éclairage public et la fontaine ont été complètement renouvelés.

Objectif

Ces travaux ont permis de redécouvrir la valeur du **cadre architectural** de ce quartier.

Le réaménagement complet de l'espace public est venu poursuivre le travail qui avait débuté en 2019 et participe à la dynamisation commerciale et à la valorisation du patrimoine bâti.

Travaux



Plan esquisse du projet d'aménagement.

© Le Mans Métropole

Les travaux effectués dans le cadre de cette tranche sont les suivants.

- La préparation des rues par des terrassements,
- la mise en place des réseaux d'éclairage et de haut débit,
- la réalisation des revêtements en pavés de granit,
- la mise en place du nouveau mobilier, de l'éclairage public suspendu et des plantations,
- une nouvelle mise en scène de la sculpture *Sirènes* de Claude Ribot.

Montant

Le montant total des travaux de la troisième tranche s'élève à 2 847 000 € TTC.

Calendrier

Le démarrage des travaux a débuté en février 2022 pour une durée de sept mois.

Entreprises

Les travaux de la troisième tranche ont été confiés aux entreprises suivantes.

- HRC, pour les travaux de terrassement, de revêtement et de mise en place de mobilier urbain,
- Citeos et ERS Maine, pour l'éclairage,
- Paysages Julien et Legault, pour les plantations,
- Terideal SIREV / DLE, pour la fontaine
- INRAP, pour les fouilles archéologiques.

3000

mètres carrés

C'est la surface de revêtement réalisée en pavés de granit.



© Le Mans Métropole